

Séance publique du jeudi 24 septembre 2026

Des investissements de proximité, des routes plus sûres et un accompagnement renforcé des Seine-et-Marnais

Réuni en séance publique à l'Hôtel du Département à Melun, le Conseil départemental de Seine-et-Marne a adopté plusieurs délibérations destinées à soutenir les communes rurales, renforcer les infrastructures départementales, préparer la saison hivernale, accompagner les agriculteurs mobilisés lors des incendies de Fontainebleau et conforter les politiques départementales en faveur de la jeunesse, du sport de haut niveau et des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

« Ces derniers mois ont une nouvelle fois montré la force et la solidarité de notre territoire, notamment lors des incendies qui ont durement touché la forêt de Fontainebleau. Je veux saluer l'engagement exceptionnel de nos sapeurs-pompiers et des 48 agriculteurs seine-et-marnais venus leur prêter main-forte. Cette mobilisation collective illustre une Seine-et-Marne fière de son territoire et toujours au rendez-vous dans les moments qui comptent », souligne Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Près de 429 000 € pour trois nouveaux Contrats ruraux

L'Assemblée départementale a approuvé trois nouveaux contrats avec Ichy, Luzancy et Rouvres, représentant au total 428 971,57 € de subventions départementales :

- **Ichy** : 150 000 € pour la rénovation d'un bâtiment communal regroupant notamment la mairie, une salle polyvalente, un logement et une salle des associations ;
- **Luzancy** : 150 000 € pour la construction d'une cantine scolaire ;
- **Rouvres** : 128 971,57 € pour l'extension de l'école primaire du Grand Chêne.

Saint-Sauveur-lès-Bray : un projet de reconstruction de l'ouvrage de la RD213

Face à l'état très dégradé de l'ouvrage de franchissement de la Goujonne sur la RD213 à Saint-Sauveur-lès-Bray, le Département a pris en considération le projet de démolition et de reconstruction du tablier. Le coût prévisionnel de cette opération, portée sous maîtrise d'ouvrage départementale, est estimé à 2,34 M€ TTC.

Un alternat de circulation a été mis en place par le Département afin de limiter les sollicitations de l'ouvrage, à la suite notamment de désordres liés à la corrosion, à l'étanchéité, aux joints et à la chaussée.

Viabilité hivernale : 4 423 km de routes sous surveillance

À l'approche de l'hiver, le Département a adopté son dossier d'organisation de la viabilité hivernale 2026-2027. La saison hivernale s'étendra du 9 novembre 2026 au 15 mars 2027, avec la possibilité d'une adaptation en fonction des conditions météorologiques.

Comme les années précédentes, le dispositif reposera sur trois niveaux de service pour les 4 423 km de routes départementales : Niveau 1 (1 074 km), Niveau 2 (748 km), Niveau 3 (2 601 km). 340 agents de la Direction des Routes pourront être mobilisés. Le Département poursuivra également ses coopérations avec les communes, intercommunalités, Départements voisins et agriculteurs volontaires.

L'hiver 2025-2026 avait notamment donné lieu à 36 activations du dispositif, 4 250 tonnes de sel consommées, 484 880 litres de saumure utilisés et 183 conventions conclues avec 181 communes et 2 intercommunalités volontaires pour déneiger le réseau.

Incendies de Fontainebleau : une aide exceptionnelle pour les agriculteurs mobilisés

Face à l'incendie majeur qui a touché plus de 10 % de la forêt de Fontainebleau du 12 au 18 juillet 2026, le Département a souhaité apporter son soutien aux agriculteurs qui se sont mobilisés massivement, à leur frais, pour appuyer les pompiers dans leur lutte contre les flammes. Une indemnisation forfaitaire de 50 € par heure d'intervention a ainsi été mise en place.

48 agriculteurs de Seine-et-Marne ont participé aux opérations, pour une aide à hauteur de 86 400 €.

Cette mesure vient reconnaître leur mobilisation et leur contribution, les agriculteurs étant intervenus à leurs frais et avec leur matériel, pour contribuer à la lutte contre les incendies.

Sport de haut niveau : 207 000 € pour 98 ambassadeurs seine-et-marnais

Le Département fait évoluer son soutien au sport de haut niveau avec un appel à projets qui remplace les anciennes bourses individuelles automatiques. 98 sportifs bénéficieront ainsi d'un accompagnement départemental, pour un montant global de 207 000 €, avec un minimum de 1 000 € par ambassadeur.

Ce nouveau dispositif doit permettre de renforcer le lien entre les sportifs de haut niveau et les habitants de Seine-et-Marne, à travers des actions concrètes sur le territoire.

Protection de l'enfance : renouvellement du soutien au parrainage

Le Conseil départemental a également approuvé le renouvellement de son soutien aux associations France Parrainages et Parrains Par Mille, qui interviennent auprès des enfants relevant de l'Aide sociale à l'enfance. Le Département consacrera 90 000 € à chacune des deux associations en 2026, soit 180 000 € au total. Le parrainage constitue un accompagnement complémentaire permettant à l'enfant de bénéficier d'un lien durable avec un adulte bénévole, dans une logique de continuité affective, éducative et sociale.

Contact presse :

Alexia Blanchard | 07.89.33.56.33 | alexia.blanchard@departement77.fr